

“ ABC est le bureau d'étude et d'architecture des Chambres d'agriculture. Il intervient dans les dossiers d'investissement du projet à la réalisation dans le domaine de l'élevage, des grandes cultures, de la viticulture, de l'accueil à la ferme, des gîtes ruraux. En viticulture des réalisations concrètes sont proposées. ”

## Nos domaines d'intervention



### Construction et extension de chai

### Bâtiment de stockage matériel



### Exploitation et abords

ré-organisation fonctionnelle de la ferme (circulation, séparation des flux, extension), amélioration des abords et de la qualité architecturale du site.

### Photovoltaïque



### Accueil du public

Magasin de vente

**BUREAU D'ÉTUDE ET AGENCE D'ARCHITECTURE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE**

38, rue Augustin Fresnel BP 50139 - 37171 CHAMBRAY-LÈS-TOURS Cedex

Antenne 37 - 41  
02 47 48 37 38



Antenne 28 - 41  
02 37 53 44 30



mail : ee@cda37.fr  
Fax : 02 47 28 81 75





## PERMIS DE CONSTRUIRE : VOTRE DOSSIER RÉALISÉ DE A À Z

Après visite sur votre exploitation, un relevé des bâtiments existants, une analyse des accès, des réseaux et du paysage sont réalisés. Les documents d'urbanisme, les contraintes liées à la zone de construction et la situation de l'exploitation vis-à-vis des installations classées ou du Règlement Sanitaire Départemental sont étudiés.

- Dossiers Etablissement recevant du public
- Dossiers personnes à mobilité réduite
- Dossiers sécurité
- Etudes réglementation thermique 2012

## ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET ECONOMIQUE

Vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé pas à pas dans la préparation de votre projet et dans la réalisation technique et économique.

## DEMANDE DE SUBVENTIONS

Après un rendez-vous individuel, une analyse des devis pour chaque investissement en projet est réalisée afin de vérifier que les coûts sont raisonnables. Un calcul estimatif de la subvention est réalisé. Le dossier de demande de subvention est complété et justifié.

## DIAG ÉNERGIE : DIA'TERRE

Dia'terre : Ce diagnostic réalisé à l'échelle de l'ensemble de l'exploitation permet de réaliser le bilan de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre. Il permet ainsi de détecter les marges de progrès et de proposer des leviers, afin de réduire la facture énergétique en conservant un bon niveau de performances.

